

BULLETIN MUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL,
VOLUME 15, NUMÉRO 9
SEPTEMBRE 2010

Avis public du résultat de l'élection

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Linda Lafrenière, présidente d'élection, que, après avoir pris connaissance du résultat complet de l'élection partielle du 22 août 2010, la personne suivante a été proclamée élue au poste de conseiller au siège #1 :

MONSIEUR DOMINIC GERMAIN

Donné à Yamachiche le 27 août 2010
Linda Lafrenière
Présidente d'élection

IMPORTANT CHANGEMENT À L'HORAIRE POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION

Dans le cadre d'une réorganisation de l'horaire de travail, à compter du 1^{er} septembre 2010, veuillez prendre note que le service technique et d'urbanisme sera ouvert le **MERCREDI UNIQUEMENT**.

Pour obtenir un permis de construction, de rénovation ou pour toutes les questions concernant la réglementation vous pouvez :

- ⇒ Vous présentez en personne à l'hôtel de ville le **MERCREDI de 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00**
ou
- ⇒ Laisser un message en téléphonant au : **819-296-3795 poste 3646**.
Surtout n'oubliez pas de mentionner votre nom, votre numéro de téléphone et le but de votre appel.

Nous vous rappelons que l'émission de tout permis sera faite dans les 30 jours de votre demande.
Soyez prévoyant préparez vous bien à l'avance avant le début de vos travaux.



AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Lors de l'assemblée publique du mardi 07 septembre 2010, le conseil municipal entend statuer sur la demande de dérogation mineure de la résidence du 211, Notre-Dame à Yamachiche.

NATURE DE LA DEMANDE: La demande consiste à procéder à l'agrandissement de la résidence, suite à la démolition du garage existant attenant à la résidence dont la marge latérale dans la partie la plus restreinte est de 0.27 mètres du côté du # civique 201-203 Notre-Dame. La marge latérale de la nouvelle agrandissement sera de 1.40 mètres donc l'empiètement de l'agrandissement sera de 0.6 mètres dans la marge latérale.

Tout intéressé peut se faire entendre à 19h55 lors de l'assemblée publique du conseil municipal, le mardi 07 septembre 2010.

**COLLECTE SÉLECTIVE**

Les prochaines collectes sélectives auront lieu
MARDI
 14 septembre, 28 septembre

**COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

TOUS LES JEUDIS DE CHAQUE SEMAINE
JUSQU'À LA FIN OCTOBRE

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT
SOIRÉE MAISONS FLEURIES 2010

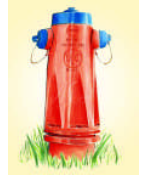


Le comité d'embellissement d'Yamachiche invite toute la population à la soirée de remise des prix 2010.

Date: SAMEDI LE 18 SEPTEMBRE 2010
 Endroit: Sous-sol de l'Église d'Yamachiche
 Heure: 20h00

Des prix seront remis dans les catégories: balcon, petit parterre, grand parterre, ferme exploitée, commerce & édifice public, cour arrière et amélioration résidentielle.
 Prix de présence et un goûter sera servi à la fin de la soirée. Bienvenue à tous !

OPÉRATIONS DE DRAINAGE ET D' ENTRETIEN DES BORNES FONTAINES



Pour les secteurs desservis par la Régie d'aqueduc De Grand Pré, il y a des opérations de drainage du réseau depuis le lundi 30 août jusqu'au 17 septembre 2010.

En même temps, la municipalité effectuera l'entretien hivernal des bornes-fontaines sur le territoire. Nous vous rappelons que lors d'un drainage il y a des possibilités que l'aspect esthétique de l'eau soit brouillée (turbidité) et que la coloration soit différente. Nous nous excusons de ces inconvénients.

Soyez assuré que pendant ces travaux, la municipalité s'assure par des contrôles réguliers que vous consommez une eau potable répondant aux plus hauts standards de qualité.

Merci de votre habituelle collaboration.

CIRCULATION ET TOLÉRANCE
TRAVAUX MAJEURS

Parallèlement aux travaux faits par la municipalité d'Yamachiche, sur la rue Desaulniers, le chemin Desaulniers et sur une partie de le rue Ste-Anne, le ministère des Transports du Québec fait d'importants ouvrages sur le pont enjambant la rivière Yamachiche sur la route 138 et sur le pont enjambant la Petit Rivière sur le chemin Desaulniers.

Nous sommes conscients que pour les prochains mois vous devrez être tolérants mais il en va de l'amélioration de notre réseau d'aqueduc et de la sécurité des infrastructures routières.

Pour consulter les voies de contournements vous pouvez consulter le site: www.quebec511.gouv.qc.ca , les publicités parues dans l'Écho de Maskinongé et sur le site web: www.municipalite.yamachiche.qc.ca